

communiqué

No: 43
No.: 43

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 20 MAI 1977

RÉPONSE CANADIENNE AU QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DANS LES GRANDS LACS

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada a transmis à la Commission mixte internationale une réponse combinée du Canada à la suite des recommandations présentées aux gouvernements dans le Quatrième Rapport annuel de la Commission sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs. Celui-ci a repris plusieurs des recommandations du rapport de 1975 du Conseil de la qualité de l'eau des Grands lacs auxquelles la Commission estime que les parties à l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs devraient accorder une attention prioritaire.

Les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont récemment terminé l'examen exhaustif des questions touchant la qualité de l'eau des Grands lacs à la lumière du rapport de la Commission. Ils reconnaissent l'importance des préoccupations visées par les recommandations. La réponse combinée informe la Commission du statut précis des programmes fédéraux et provinciaux du Canada et des autres mesures qui s'appliquent à ces préoccupations. Elle réaffirme également que les gouvernements du Canada et de l'Ontario continuent d'accorder une priorité élevée aux programmes destinés aux Grands lacs et d'encourager la coopération à tous les paliers de gouvernement en vue de réaliser les objectifs fixés par l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs.

On peut se procurer des exemplaires de la réponse combinée du Canada aux endroits suivants:

Direction générale de la liaison et
de la coordination
Direction des relations canado-américaines
Service de la planification et des finances
Environnement Canada
Ottawa, K1A 1C7
(613) 997-3979

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA

JUN 24 1977

BRARY / BIBLIOTHÈQUE